

18.06.2020 - 11:28 Uhr

## Premier rapport du secteur de l'assurance sur la durabilité

Zurich (ots) -

Avec leur rapport sur la durabilité, les assureurs privés suisses donnent pour la première fois un aperçu des mesures appliquées en matière de durabilité dans l'ensemble de la branche de l'assurance. Il ressort du rapport que 86 pour cent des placements de capitaux effectués par les assureurs remplissent des critères de durabilité.

Les assureurs privés tiennent compte de critères de durabilité pour la majeure partie de leurs placements: les compagnies membres de l'Association Suisse d'Assurances ASA ayant mis leurs données à disposition pour l'établissement de ce premier rapport sur la durabilité appliquent des critères ESG pour près de 86 pour cent du volume de capitaux sous leur gestion. ESG est l'abréviation de "Environmental", "Social" et "Governance"; on parle des facteurs environnementaux, sociaux et de direction d'entreprise. Ces critères sont essentiellement appliqués dans les catégories de placements des biens immobiliers, des titres à revenu fixe, des actions et des placements alternatifs.

Base de données fournie

Ce premier rapport sur la durabilité repose sur les données de 32 compagnies membres de l'association sectorielle du secteur suisse de l'assurance. Elles couvrent 94 pour cent des capitaux placés par les assureurs privés (soit 582 milliards de francs au total au 31 décembre 2018; source Finma). Le rapport s'est penché sur la prise en compte de critères ESG en matière de placements de capitaux, d'écologie en entreprise et de souscription. Ce dernier domaine couvre la souscription d'une couverture d'assurance incluant l'examen et l'estimation des risques ainsi que la détermination des primes. Comme il n'y a pas de base de données sur la souscription, le rapport montre quelques exemples de mesures déjà mises en oeuvre par certaines compagnies. Les assureurs décident par exemple sciemment de ne pas assurer les industries à forte intensité de CO2 - ou ils imposent des conditions aux entreprises assurées pour qu'elles s'améliorent sur certains aspects de la durabilité.

Rapport transparent

Concernant l'écologie en entreprise, il ressort du sondage qu'en 2019, 25 compagnies membres de l'ASA dressent déjà un bilan écologique en interne et que la plupart d'entre elles publient ce bilan chaque année. Par ailleurs, en 2018, la consommation d'énergie ainsi que les émissions de CO2 en équivalent plein temps étaient plus faibles que l'année précédente.

Dans un souci de documenter en toute transparence l'évolution dans ce domaine, le rapport de l'ASA sur la durabilité sera désormais dressé et publié à un rythme annuel. "L'ASA accorde une place de choix à la durabilité dans sa nouvelle stratégie sectorielle", déclare Urs Arbter, vice-directeur de l'ASA. Cette adhésion aux principes de durabilité n'est pas nouvelle. "Pour la branche de l'assurance, la durabilité est une préoccupation majeure." Ce sont justement les assureurs directs et les réassureurs actifs à l'international qui sont confrontés depuis longtemps aux risques liés au changement climatique et qui s'interrogent sur les répercussions de ces derniers sur l'environnement, la société et les affaires d'assurance. Les assureurs sont souvent fortement touchés par les conséquences des catastrophes naturelles et des sinistres majeurs.

[Rapport 2019 de l'ASA sur la durabilité](#)

Contact:

Association Suisse d'Assurances ASA, Takashi Sugimoto, téléphone +41 44 208 28 55, takashi.sugimoto@svv.ch, Standard +41 44 208 28 28.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004569/100850139> abgerufen werden.